

INSTITUT DE FORMATION D'AIDES- SOIGNANT(E)S

DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL



Siège administratif :

7 rue Saint Conwoïon

CS 90262

35603 REDON CEDEX

02.99.70.35.59

secretariat.ifas@ch-redon.fr

**ouverture du secrétariat
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30 – 13h30 à 16h30**

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION

- a. Les sites
- b. Informations pratiques
- c. Quelques chiffres

II. LA FORMATION

- a. Conditions d'accès à la formation
- b. Financements
- c. Organisation de la formation :
 - Théorique
 - Clinique
- d. Dispenses de formation
- e. Parcours V.A.E.

III. CALENDRIER 2022-2023

IV. TEMOIGNAGES

V. PLANS D'ACCES

Pour les personnes en situation de handicap :

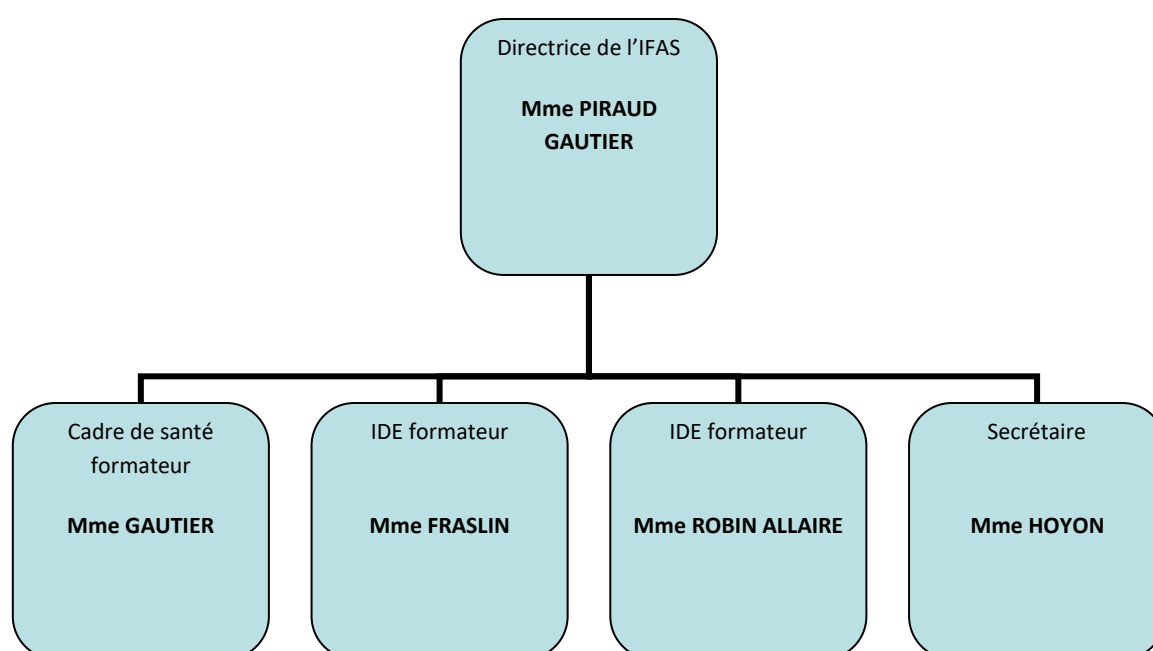
- Un guide de l'apprenant est disponible à l'IFAS,
- Vous pouvez contacter le référent handicap au 02.99.70.35.59 ou par mail : secretariat.ifas@ch-redonn.fr

I. PRESENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION

Rattaché au Centre Hospitalier Intercommunal de Redon,
l'Institut de Formation d'Aides-Soignant(e)s forme chaque année des personnes
venant d'horizons différents.

L'institut a une capacité d'accueil 63 apprenants. Deux rentrées sont organisées (une en septembre, une au 1^{er} trimestre) à partir d'une sélection.

Membres de l'Équipe



Des **professionnels de structures hospitalières et extra-hospitalières** de fonctions diverses (médicales, paramédicales, sociales...) apportent leur savoir-faire et leur expérience du terrain aux élèves de l'IFAS



a. Les sites

L'institut bénéficie de locaux situés sur deux sites, permettant l'intégration dans la ville, afin d'être à proximité des partenaires du réseau. Ces espaces sont aménagés en unités, possédant leur propre fonction et bénéficiant de matériel pédagogique adapté.

Un espace situé rue Saint-Conwoïon avec :

- Des espaces de cours,
- Une salle informatique, ordinateurs à disposition des apprenants avec accès à la plateforme-étudiant,
- Un espace de ressources documentaires,
- Des salles de pratiques avec deux chambres d'hospitalisation, un simulateur de vieillissement, mannequins et chariots, ...
- Un espace-détente,



Un espace Quai Jean Bart (sur le site du Ciné Manivel) avec :

- Une salle dédiée pour la formation, ouverte sur le port, le canal avec ses larges baies vitrées,
- L'accès à un amphithéâtre,
- Un espace à vivre, lien avec la culture et accès au ciné-café et restaurant,
- Un espace de travail avec accès wifi, une bibliothèque partagée et quelques jeux de sociétés,
- Un espace découverte avec des expositions, des concerts.



b. Informations pratiques



DÉPLACEMENTS

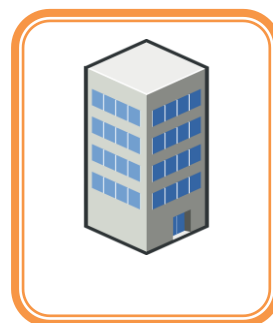
Les 2 sites de l'IFAS se situent à proximité de la gare.

Parking pour les apprenants à proximité



RESTAURATION

Self au Centre Hospitalier
Intercommunal-site de Redon,
Ciné Café au 12 Quai Jean Bart



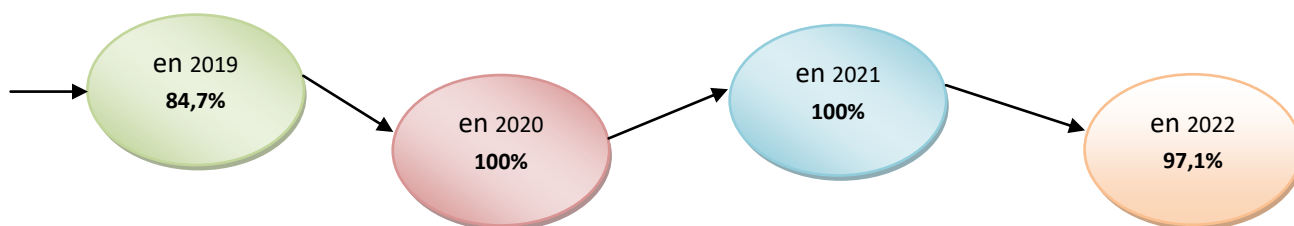
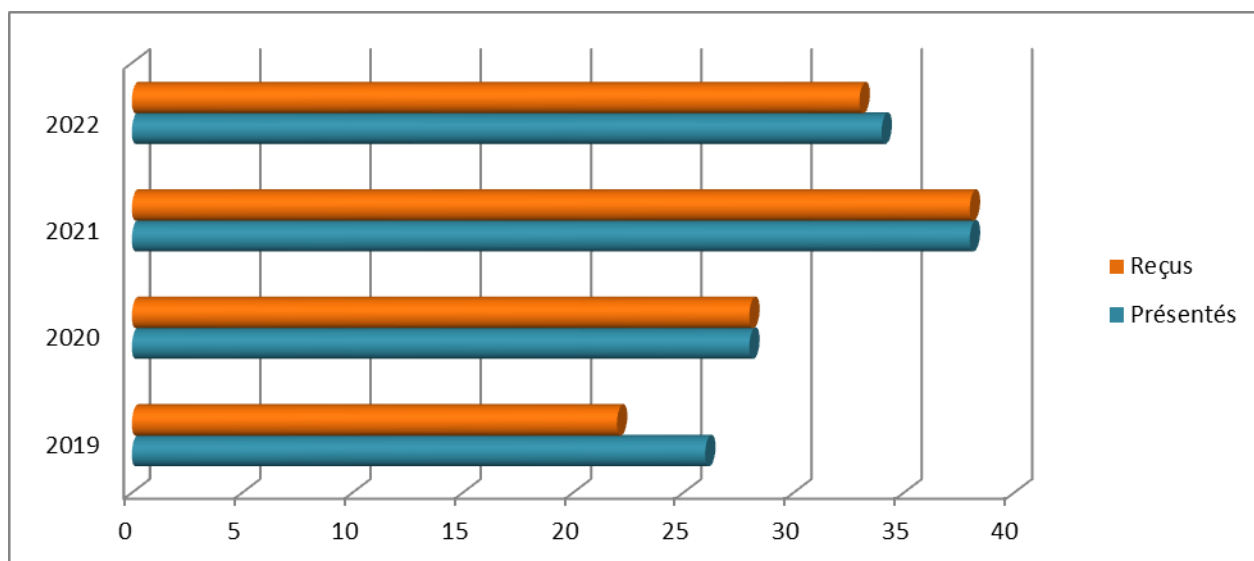
LOGEMENT

Annonces de particuliers affichées à l'institut



c. Quelques chiffres

✓ Taux de réussite :



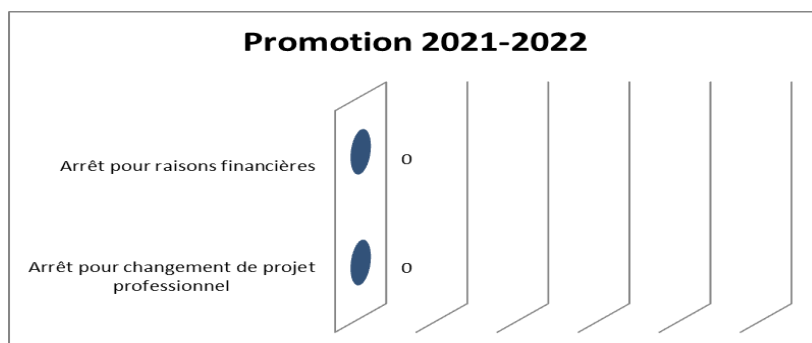
✓ Taux de satisfaction des apprenants :

<http://www.ch-redon-carentoir.fr/institut-de-formation/la-satisfaction-2039.html>

✓ Taux d'employabilité :

100% des apprenants ont trouvé un emploi suite à leur formation.

✓ Taux d'abandon :



II. LA FORMATION

Elle est régie par des textes réglementaires :

- L'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture modifié par l'arrêté du 12 avril 2021 et l'arrêté du 10 juin 2021,
- L'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

a. Conditions d'accès à la formation

- Etre âgé(e) de 17 ans
- Aucun diplôme n'est requis pour se présenter
- Des candidat(e)s externes recruté(e)s à l'issue d'une sélection sur dossier et par oral
- Des candidat(e)s internes, recruté(e)s parmi les agents des services hospitaliers du Centre Hospitalier Intercommunal mais également des EHPAD et des Centres Hospitaliers de la Région des Pays de Vilaine, ...

b. Financements

- La Région Bretagne est un des partenaires institutionnels de l'IFAS de Redon. Elle finance les coûts pédagogiques d'un certain nombre de places de formation initiale pour les jeunes sortants du système scolaire et les demandeurs d'emploi, dans le cadre de sa gamme d'offre de formation Qualif Sanitaire & Social.
- Si vous êtes sélectionné à l'IFAS de Redon, ce dispositif s'appliquera sans qu'il y ait besoin de monter un dossier financier. De même, la Région Bretagne propose des bourses sur critères sociaux et une aide au permis de conduire, sur critères, afin de sécuriser l'accès à la formation puis à l'emploi.
- Pour tout renseignement, vous pouvez contacter leurs services sur :

[QUALIF Sanitaire et Social - Région Bretagne](#)

QUALIF Sanitaire
& Social



c. Organisation de la formation

La formation se déroule par alternance, sur 11 mois, soit 22 semaines de formation théorique et 22 semaines de formation clinique pour un cursus complet.

Organisation de la formation théorique :

		– Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35h (dans les trois premiers mois de la formation)
		– Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7h (réparties tout au long de la formation)
		– Travaux personnels guidés (TPG)	35h (réparties au sein des différents modules)
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	– Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)	147h
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	– Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)	21h
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	– Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS)	77h
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	– Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS)	182h
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	– Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35h
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	– Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70h
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	– Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21h

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	– Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35h
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	– Module 9. – Traitement des informations	35h
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques		

L'enseignement théorique se déroule sur la base de 35 heures hebdomadaires réparties du lundi au vendredi et est en présentiel ou distanciel selon l'organisation réfléchi par l'équipe pédagogique.

Organisation de la formation clinique :

- ✚ **4 périodes de stages** réalisés en milieu professionnel : 3 stages de cinq semaines et 1 stage de sept semaines réalisé en fin de formation
- ✚ Dans des structures publiques ou privées du champ sanitaire, social ou médico-social, à domicile
- ✚ Avec 1 période auprès des personnes en situation de handicap physique ou psychique et 1 période auprès de personnes âgées

Membre du programme Erasmus+ piloté par la Région Bretagne, l'IFAS offre également aux apprenants la possibilité de partir en stage dans des pays membres de l'Union Européenne pour y découvrir d'autres pratiques professionnelles



d. Dispenses et allègements de formation

Selon le diplôme déjà obtenu, certains parcours de formation sont allégés ou dispensés.

Les passerelles vers le DEAS suivantes existent :

- Ambulancier
- ARM
- DEAES
- ASMS
- DEAP
- Bac professionnel ASSP
- Bac professionnel SAPAT

Dispense de formation, lorsqu'elle est obtenue, signifie que le candidat est dispensé de suivre le temps de formation concerné, mais il est tenu de se présenter à toutes les épreuves de certification.

L'allègement de formation, lorsqu'il est obtenu signifie que le candidat ne suit pas le temps de formation concerné, mais il est tenu de se présenter à toutes les épreuves de certification.

Arrêté du 10 juin 2021


Pour tous les parcours :

- Un API (Accompagnement Pédagogique Individualisé),
- Des TPG (Travaux Personnel Guidés),
- Un SP (Suivi Pédagogique (35 heures)

Absence totale autorisée : 5% de la durée totale (cours et stage).

Article 4 : au moins un week-end end et une expérience de travail de nuit.

AFGSU (Attestation de Formation aux Gestes d'Urgence) pour tous.

 Vous voulez devenir aide-soignant(e) avec le nouveau référentiel A.S. ?

Ce que vous devez savoir...

5 Blocs de compétences

10 modules

11 compétences

L'allègement des parcours => fait suite à une action de positionnement (c'est-à-dire repérer et mobiliser les ressources et les compétences que vous avez déjà pour continuer à développer celles qui vous manque pour devenir aide-soignant.).

Un vrai tremplin ! Pour mieux vous accompagner. Un allègement de votre parcours qui vous donne de l'élan dans votre apprentissage !

Le métier d'aide-soignant est un beau métier de la sollicitude vis-à-vis d'autrui qui s'appuie sur des savoirs subtils et des techniques élaborées qui s'apprennent. Être formé au métier d'aide-soignant est un vrai tremplin pour s'accomplir et découvrir ses ressources cachées pour donner du sens à sa vie.

Sí vous êtes diplômé..... il vous reste...

DEA (ref.2006)

MOD 1 - MOD 2
MOD 3 allégé de 6 jours
MOD 4 allégé de 2 jours
MOD 6 allégé de 7 jours
MOD 7
MOD 8 allégé de 2 jours
MOD 9 allégé de 3 jours
MOD 10 allégé de 3 jours

Deux stages de 5 semaines
Un stage de 7 semaines

DEAES (réf. 2016)

MOD 1 allégé de 7 jours
MOD 2 allégé de 1 jour
MOD 3
MOD 4 allégé de 3 jours
MOD 5
MOD 7
MOD 8
MOD 10 allégé de 5 jours

1 stage 5 semaines
1 stage 7 semaines

DEAES (réf.2016) ou AMP ou AVS

MOD 1 allégé de 7 jours
MOD 2 allégé de 1 jour
MOD 3 - MOD 4 - MOD 5 - MOD 7
MOD 8

Un stage 5 semaines
Un stage 7 semaines

DEAES (réf.2021)

MOD 1 allégé de 7 jours
MOD 2 allégé de 1 jour
MOD 3 allégé de 2 jours
MOD 4 allégé de 3 jours
MOD 7
MOD 8 allégé de 2 jours

Un stage de 5 semaines
Un stage de 7 semaines

DEAP (réf. 2006)

MOD 1 allégé de 9 jours
MOD 2 allégé de 1 jour
MOD 3 allégé de 7 jours
MOD 4 allégé de 16 jours
MOD 7
MOD 1 allégé de 5 jours

Un stage de 7 semaines pouvant être scindé en deux périodes

ASMS

(Agent de Service Médico-social)

MOD 1 allégé de 7 jours
MOD 2 allégé de 1 jour
MOD 3 - MOD 4 - MOD 5
MOD 6 allégé de 5 jours
MOD 7
MOD 9 allégé de 3 jours
MOD 10 allégé de 3 jours

2 stages de 5 semaines
1 stage de 7 semaines

TPAVF

MOD 1 allégé de 7 jours
MOD 3 - MOD 4 - MOD 7
MOD 8
MOD 9 allégé de 1 jour
MOD 10 allégé de 3 jours

2 stages de 5 semaines
1 stage de 7 semaines

DEAP (réf. 2021)

MOD 1 allégé de 10 jours
MOD 2 allégé de 1 jour
MOD 3 allégé de 2 jours
MOD 4 allégé de 8 jours

Un stage de 7 semaines pouvant être scindé en deux périodes

Bac Pro ASSP (réf.2011)

MOD 3
MOD 4
MOD 5

2 stages de 5 semaines

ARM (réf.2019)

(Assistant de régulation médical)

MOD 1
MOD 3 allégé de 8 jours
MOD 4 allégé de 4 jours
MOD 5
MOD 6 allégé de 7 jours
MOD 7 - MOD 8
MOD 10 allégé de 5 jours

2 stages de 5 semaines
1 stage de 7 semaines

Bac Pro SAPAT (réf.2011)

MOD 3 - MOD 4 - MOD 5
MOD 8 - MOD 9 - MOD 10

14 semaines de stages

e. Parcours V.A.E.

Toute personne souhaitant entreprendre une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience en vue de l'obtention du Diplôme d'État d'Aide-Soignant a la possibilité de suivre un module de formation d'une durée de vingt-quatre heures.

Pour être admis à ce module, le candidat doit avoir déposé un dossier de demande de Validation des Acquis de l'Expérience et avoir obtenu un accord de recevabilité de son dossier à l'adresse suivante.

CNASEA Délégation VAE service de recevabilité - 15 rue Léon Walras – CS 70902 - 87017 LIMOGES Cedex ou en téléphonant au 08.10.017.710

Constitution du dossier de candidature :

Pièces à fournir	<ol style="list-style-type: none">1. Fiche d'inscription à compléter¹2. Photocopie de l'attestation de recevabilité VAE,3. Lettre de motivation précisant que vous souhaitez suivre la formation accompagnement méthodologique de 24h,4. Une photocopie du livret de famille ou de la pièce d'identité nationale recto-verso en cours de validité,5. Curriculum vitae ainsi que les photocopies des titres, diplômes ou attestations
-------------------------	---

Vous aurez à préciser sur la fiche d'inscription votre prise en charge de la formation :

Par votre employeur,

Auto-financement,

ou autre

Maintien de l'ancien référentiel jusqu'à fin 2022

¹ A retirer auprès du secrétariat

III. CALENDRIER 2023

Calendrier 2023-2024

Ouverture des inscriptions

Lundi 13 février 2023

Clôture des inscriptions

Samedi 10 juin 2023 (minuit cachet de la poste faisant foi)

Examen des dossiers

Dès réception

Entretiens oraux

Du 26/06 au 07/07/2023

Publication des résultats d'admission

Lundi 10 juillet 2023 à 15h00

Date de rentrée

Lundi 28 août 2023 à 9h00 (jury de diplomation le 24 juillet 2024)

Tarif d'inscription

Pas de frais de sélection

63 places

Rentrée du 28 août 2023 : **30+3**
Rentrée du 1^{er} trimestre 2024 : **30**

Le dossier d'inscription sera téléchargeable
à partir du **13 février 2023**
sur le site du Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir :

www.ch-redon-carentoir.fr

Portes ouvertes

Samedi 22 avril 2023 de 10h00 à 16h00
7 rue Saint Conwoïon à Redon

IV. TEMOIGNAGES

J'ai pu valoriser mon métier des services hospitaliers et ça me donne encore plus envie de devenir AS

ENORA

Lieu original au Ciné Manivel, j'ai l'impression qu'à tout moment un film de SF va surgir sur le mur.
Moins scolaire

Ophélie

La salle du plateau permet de sortir du scolaire. Dans cette salle on y réfléchit plus aisément à la culture comme une ouverture au monde

Audrey

Apprendre de tout le monde

*Christophe, Xavier,
Patricia, Delphine*

Vive la différence, dans notre groupe il y a des personnes de filières, d'origines et d'âges très différents

Sandra, Alexandra

La diversité des publics est une ressource, pas un problème

Suzanne, Solenne, Brenda

Il y a longtemps que je voulais m'orienter vers ce métier, je n'osais pas le faire avant ça a été l'effet positif du COVID

Christelle

V. PLANS D'ACCES

Siège administratif :

IFAS : 7 rue Saint Convoion :



L'accueil de l'IFAS est accessible par un escalier avec appel par interphone. Des salles sont disponibles au rez de chaussée

IFAS : salle du plateau - 12 quai Jean Bart – sis CINE MANIVEL

